



École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme

Institution inter-États d'enseignement supérieur et de la recherche, fondée depuis 1975

APPEL À ARTICLES POUR LA REVUE HABITAT ET VILLE DURABLE — RHVD,

VOL. 2 N° 2

Il est porté à la connaissance des professionnels des métiers de la ville et la communauté universitaire et scientifique que **le volume 2 numéro 2** de la revue Habitat et Ville Durable (Revue HVD) de l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) est en préparation pour une parution prévue en **janvier 2026**. Les architectes, les urbanistes, les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les doctorants intervenants sur les questions liées développement urbain, désireux d'y publier, sont invités à soumettre leurs contributions conformément au guide d'instruction aux auteurs disponible en annexe du présent appel à publication et sur le site de l'EAMAU : <https://www.eamau.org/>. Les contributions non encore soumises ou publiées dans une autre revue doivent parvenir au plus tard le **lundi 15 décembre 2025 à 18 heures** (délai de rigueur) à l'adresse suivante : revue.hvd.eamau@gmail.com

La revue Habitat et Ville Durable (Revue HVD) est une revue scientifique en ligne (<https://www.eamau.org/>). Elle est créée en vue de répondre au besoin de plateforme d'échanges et de partage des réflexions sur les villes et les édifices humains. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux résultant des recherches effectuées à l'EAMAU ou produits par des chercheurs extérieurs sur les questions d'architecture et d'urbanisme dans le contexte de changement climatique pour des modèles de villes résiliente et durables.

Tout manuscrit est soumis à l'appréciation du Comité scientifique de la revue qui transmet à l'auteur ses observations après les évaluations faites par les pairs. Le comité de rédaction de la revue se réserve le droit de faire des modifications mineures portant sur la forme, mais aucun changement de fond ne sera effectué sans avis préalable de l'auteur.

- ✓ **Date limite de réception des propositions : 15 décembre 2025**
- ✓ **Instruction des articles et corrections : décembre 2025, janvier 2026**
- ✓ **Publication suivant les normes CAMES : janvier 2026**

Instructions aux auteurs

La revue Habitat et Ville Durable (HVD) de l'EAMAU, publie des articles originaux, rédigés en français, non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont inspirées de celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines du CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les auteurs doivent s'y conformer.

Le manuscrit doit obéir les exigences suivantes :

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter :

- Un titre Calibri, taille 14, Lettres capitales, Gras),
- La signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs [Calibri, taille 12, gras, interligne simple]
- L'institution d'attache de l'/des auteur/s [Calibri, taille 12, italique],
- L'adresse électronique de l'/des auteur/s [Calibri, taille 12, italique]
- Le résumé en français [250 mots, Calibri, taille 12, italique],
- Les mots-clés [maxi cinq],
- Le résumé en anglais [250 mots, Calibri, taille 12, italique],
- Les keywords [même nombre que les mots-clés].

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle d'un texte scientifique : Introduction [Contexte, Problématique et Hypothèse éventuellement]; Approche méthodologie; Résultats; Analyse des Résultats; Discussion; Conclusion; Références bibliographiques.

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 [Times New Roman]. Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales.

Les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article sont écrits en italique [*Adansonia digitata*].

Le volume du projet d'article [texte à rédiger dans le logiciel Word, Calibri, taille 12, interligne simple, espace avant et après 4] doit être de 15 pages maximum.

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre [Calibri 12 gras] 1,1. Deuxième niveau [Calibri 12 gras italique] 1.2.1. Troisième niveau [Calibri 11 gras, italique].

Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle graphique avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut et les sources en dessous.

Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut et les sources en dessous.

Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en haut.

Le template pour le document Word et les styles de titre et du texte qu'il contient doivent être rigoureusement respectés.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : [M. Coquery, 1995, p. 25]. Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». À la fin de l'article, les références bibliographiques doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur, le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs.

Une référence en ligne [Internet] est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien [la page web]. Par exemple : PNUD, 2016, *Rapport sur le développement humain 2015*, [En ligne]

[http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015_human_development_report_overview - fr.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015_human_development_report_overview_fr.pdf), consulté le 8 août 2021

Pour un article de journal ou revue : le (s) nom (s) de (s) auteur (s) en lettres capitales suivi (s) du [des] prénom (s) en minuscule, l'année de parution de l'article, « le titre de l'article », *le titre du périodique en italique*, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : MAHAMAT HEMCHI Hassane., 2022, « Transports artisanaux à N'Djamena », *Annales de l'Université de Moundou*, Tome VII, p. 220-228.

Pour les ouvrages : le nom de l'auteur en lettres capitales suivi (s) du [des] prénom (s) en minuscule, l'année de l'édition, *le titre complet de l'ouvrage en italique*, le nombre de volumes, le lieu de l'édition, le nom de l'éditeur, nombre de page. Exemple : MALAM BOUKAR Awakrou et SOKEMAWU Koudzo, 2025, *l'aménagement des oasis dans le désert sahélien*, vol N°, Lausanne, Payot. 205 pages.

Pour un chapitre dans un ouvrage : le nom de l'auteur en majuscule suivi du prénom en minuscule, l'année de l'édition, le titre complet du chapitre, *le titre de l'ouvrage en italique*, le lieu de l'édition, la maison d'édition. Exemple : KAILOU DJIBO Abdou, 2021 « Villes et risques hydrométéorologiques en Afrique subsaharienne », in Michel Simeu-Kamdem Ibrahim Bouzou Moussa Ferdinand Vanga Adja [ed.], *Urbanisation et assainissement liquide dans la ville de Zinder au Niger*, Paris, Harmattan, p. 121-137

Pour un article d'acte de colloque : le nom de l'auteur en majuscule avec le prénom en minuscule, l'année de l'édition, « le titre de l'article », titre du colloque, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : DANVIDE Taméon Benoît, 2022, « Stratégies de valorisation du patrimoine urbain », *Actes du Colloque de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme, Lomé 4-6 juillet 2013. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*, Revue Habitat et Ville Durable [HVD] de l'EAMAU, n° Hors Série, p. 45-52

Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur : Ministère de l'urbanisme, 2020, *Guide national d'élaboration des Schémas Directeurs*, Direction Générale de l'urbanisme. Page.

Nota bene

- Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.
- Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- Pour la pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.
- En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.